Gazette du Palais • LA LOI • LE QUOTIDIEN JURIDIQUE

406e année - 29 mars 2017 - **n° 63** - 1,60 €

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Ile-de-France

Entretien avec Serge Slama

« L'accueil digne des étrangers est un impératif dans un État de droit »

Propos recueillis par Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 7

■ Institutions judiciaires

Sophie Pellet

Libre propos (optimistes) sur la Cour de cassation

CULTURE

Page 13

■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

Le Hameau des Baux

Page 15

■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

La somptueuse Histoire ancienne



« L'accueil digne des étrangers est un impératif dans un État de droit » 125d6

Entretien avec Serge SLAMA, maître de conférences à l'université Paris Nanterre

Propos recueillis par Sophie TARDY-JOUBERT

Maître de conférences à l'université Paris Nanterre, Serge Slama vient d'être qualifié par le Conseil national des universités pour devenir, s'il est recruté, professeur de droit public. Spécialiste notamment du droit des étrangers, il enseigne cette matière depuis 2014 dans le cadre du master 2 « Droits de l'Homme ». Il est par ailleurs militant des droits de l'Homme, notamment au sein du groupe d'information et de soutien des immigrés (Gisti) et de la Ligue des droits de l'Homme. Il mène actuellement des recherches au sein de son laboratoire, le Centre d'études et de recherche sur les droits fondamentaux (CREDOF), sur les lanceurs d'alerte, les discriminations ou encore l'état d'urgence. Il dresse un état des lieux alarmant sur l'accueil des réfugiés en Ile-de-France.

LPA – L'université Paris Nanterre a récemment fait parler d'elle en tentant de restreindre l'admission de nouveaux étudiants étrangers via Campusfrance. Qu'en est-il aujourd'hui?

Serge Slama - La décision était justifiée par la mise en œuvre, pour la prochaine rentrée universitaire, de la sélection à l'entrée du master 1. Cela a engendré des difficultés, dans une université qui manque déjà cruellement de moyens humains et financiers. Mais il n'y avait

absolument aucune raison de les faire peser sur les seuls nouveaux étudiants étrangers sollicitant leur inscription via CampusFrance. Cette mesure discriminatoire était manifestement illégale et allait en outre à l'encontre de tout le discours développé depuis la crise des réfugiés de l'été 2015 par le président de l'université Paris Nanterre. Heureusement, dès que la décision a été médiatisée par l'Unef et critiquée par la communauté universitaire, la présidence d'université a reculé.

Suite en p. 4



Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites affiches

annonces@petites-affiches.com Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris Tél. : 01 42 61 56 14 gazettedupalais.com



annonceslegales@gazette-du-palais.com 12, place Dauphine - 75001 Paris Tél. : 01 44 32 01 50 le-quotidien-juridique.com



annonces@le-quotidien-juridique.com 12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris Tél. : 01 49 49 06 49 laloi.com



Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris Tél. : 01 42 34 52 34